

Bachelor Tourisme Rural et Agriculture Naturelle

par correspondance

Développer une activité économique en milieu rural

Sommaire

1. Les objectifs de la formation.....	2
2. Le diplôme.....	2
3. Poursuite d'études.....	3
4. Prérequis.....	3
5. Modalités de l'enseignement.....	3
6. Programme.....	4
7. Modalités de passage de l'examen.....	6
8. Tarifs.....	7
9. Inscription.....	8
Bon de commande.....	9

1. Les objectifs de la formation

Des milliers de citoyens souhaitent aujourd'hui quitter les villes. Les loyers exorbitants, les difficultés de transport, le stress au travail, l'agressivité au quotidien font que ces gens aspirent à une nouvelle vie, à la campagne. Mais jusqu'ici, l'installation en milieu rural était difficile, faute de modèle économique adéquat. Et bien souvent, la désillusion survenait rapidement faute de moyens financiers.

Parallèlement, le développement spectaculaire des lycées agricoles au cours des 20 dernières années a amené de très nombreux jeunes épris de nature à de cruelles déconvenues. Car le libellé très marketing des formations agricoles, soi disant tournées vers l'agriculture durable et respectueuses de la biodiversité, n'est en réalité qu'un voile posé sur des formations conventionnelles. Et ceux qui voulaient découvrir la nature se trouvent engagés de force dans un processus d'industrialisation qu'ils réprouvent.

C'est pour répondre à ces différentes problématiques que l'École d'Agriculture Durable propose le Bachelor Tourisme Rural et Agriculture Naturelle. Grâce à cette formation de trois ans, il est maintenant possible d'approfondir son projet personnel d'installation en milieu rural et de lui donner dès le départ une dimension économique viable, moderne, respectueuse de la nature et des gens. Les cours de droit, d'économie, de communication, et bien sûr d'agriculture naturelle se complètent les uns les autres. De plus, les stages viennent donner à ces enseignements théoriques un contenu pratique incontournable.

L'agriculture naturelle est l'agriculture biologique développée dans les années 1970 par le microbiologiste japonais Masanobu Fukuoka. Cette forme d'agriculture est basée sur les principes suivants :

- pas de labourage,
- pas de fertilisants,
- pas de sarclage,
- pas de pesticides,
- pas de taille.

Aussi efficace que l'agriculture biologique certifiée Ecocert, elle présente en plus l'avantage d'être beaucoup plus économique en main d'œuvre et en carburant tout en évitant le recours à des fertilisants rares tels que le compost et le terreau.

2. Le diplôme

Le Bachelor de Tourisme Rural et Agriculture Naturelle (B.T.R.A.N.) est un diplôme unique en France préparé à l'École d'Agriculture Rurale et délivré conjointement par l'École Internationale d'Enseignement Supérieur et l'Institut Technique d'Agriculture Naturelle. L'obtention du Bachelor donne droit à l'obtention du diplôme de Conseiller en Agriculture Naturelle délivré par l'Institut Technique d'Agriculture Naturelle qui est la référence nationale en agriculture naturelle.

3. Poursuite d'études

L'obtention du Bachelor de Tourisme Rural et Agriculture Naturelle donne d'office droit à l'admission en Mastère Professionnel au sein de l'École Internationale d'Enseignement Supérieur. Pour les autres écoles et universités, des équivalences sont accordées en fonction des critères retenus par chaque centre de formation.

4. Prérequis

La formation est accessible à toute personne titulaire d'un niveau bac (8 de moyenne générale aux épreuves), quelle que soit sa série, qu'il soit français ou étranger.

Les personnes déjà titulaire d'un bac + 3 tertiaire sont dispensées des cours généraux (Validation des Acquis Académiques : VAA).

5. Modalités de l'enseignement

La formation est assurée par l'École d'Agriculture Durable, le département agronomique de l'organisme de formation École Internationale d'Enseignement Supérieur, enregistré sous le numéro W443002056 auprès de la Préfecture de Saint-Nazaire. Les cours et les exercices sont dispensés par correspondance au format numérique uniquement.

La formation s'étale sur trois années. L'élève doit réaliser un stage rémunéré de 3 à 6 mois en entreprise. Les personnes salariées, dont l'emploi correspond à ce qu'elles pourraient faire en stage sont dispensées de stage. Au moins un des trois stages doit se dérouler dans le cadre d'une exploitation agricole. Pour chaque stage, un projet doit être réalisé, en rapport avec le projet professionnel de l'élève.

Les devoirs permettant le contrôle de connaissances peuvent être renvoyés à l'École d'Agriculture Durable par courrier ou par e-mail. Il n'y a pas de délai à respecter entre la date de réception des cours et la date du contrôle de connaissance. Au-delà d'un an, les cours en ligne ne peuvent plus être téléchargés.

Les cours sont suivis d'exercices facultatifs dont la correction est assurée par un professeur de l'École d'Agriculture Durable.

Afin de faciliter la mise en réseau des élèves, un annuaire des élèves est mis à jour et mis à disposition des inscrits. De plus, un forum dédié a été mis en place qui permet à chaque élève de trouver des réponses à toutes les questions qu'il se pose relatives à la formation. Enfin, des séminaires de regroupement ont lieu régulièrement qui permettent à ceux qui le souhaitent de rencontrer leurs professeurs, de découvrir les autres élèves et d'échanger avec eux.

La formation est complétée par des regroupements. Les regroupements donnent lieu à des visites de professionnels ainsi qu'à des conférences et des rencontres informelles. Les regroupements sont au nombre de deux par an. Ils sont obligatoires en cas de financement public de la formation. Les prochains séminaires sont :

Date	18/06/13
Lieu	31160 Sengouagnet
Thème	Arbre et diversification économique
Professionnel	Bernard Bertrand
Formateur	Gilles Domenech
Conférence	Le sol et le BRF

Date	03/09/13
Lieu	St Gaudens (31)
Thème	Plantes à maturités décalées et couverts associés
Professionnel	31800 Latoue
Formateur	Olivier Barbié
Conférence	Compagnonnage, allélopathie, association de fabacées et les couverts

6. Programme

Le programme du Bachelor est très complet et allie des modules de développement commercial de type BTS tertiaire ou Licence professionnelle Commerce ainsi que des cours d'agriculture biologique de dernière génération.

Première année	Examens	
	Oral	Écrit
Modules généraux (sauf VAA) : - Communication professionnelle - Langue vivante étrangère 1 (anglais) - Langue vivante étrangère 2 (autre) - Économie générale - Droit (d'entreprise et du travail)	1h30 1h30	2h 1h 1h
Modules professionnels : - Jardin en mouvement - Le sol vivant - Le jardin naturel - L'agriculture naturelle étagée	0,5h	2h 2h 2h
Stage : La durée normale du stage est de 12 à 24 semaines. Sous certaines conditions, la durée du stage peut être réduite (consultez-nous pour en savoir plus).	1h	Rapport

Seconde année	Examens	
	Oral	Écrit
Modules généraux (sauf VAA) : - Communication commerciale - Langue vivante étrangère 1 (anglais) - Langue vivante étrangère 2 (autre) - Communication professionnelle (informatique) - Droit de l'immatériel	0,5 h 1h30 1h30	2h 1h
Modules professionnels : - Botanique - Doctrines agronomiques - Sylvagriculture (le défrichage, le sylvopastoralisme) - Sylvagriculture (les haies)	0,5h 0,5h	1h 1h
Stage en écolieu ou exploitation agricole : La durée normale du stage est de 12 à 24 semaines. Sous certaines conditions, la durée du stage peut être réduite (consultez-nous pour en savoir plus).	1h	Rapport

Troisième année	Examens	
	Oral	Écrit
Modules généraux (sauf VAA) : - Le marché du tourisme - Comptabilité, gestion - Création de site web - Histoire du monde rural	1h (1h30)	2h 1h
Modules professionnels : - Sylviculture (agricultures subtropicales et prairies arborées l'agroforesterie moderne) - Botanique - Agriculture naturelle et permaculture - Projet	0,5h 0,5h 0,5h	1h
Stage : La durée normale du stage est de 12 à 24 semaines. Sous certaines conditions, la durée du stage peut être réduite (consultez-nous pour en savoir plus).	1h	Rapport

7. Modalités de passage de l'examen

Le diplôme est obtenu suite à une série d'examens regroupés durant la même semaine, en novembre ou en juillet, à Plaisir, dans les Yvelines. La formation est divisée en modules. Chaque module donne lieu à un contrôle de connaissance.

Pour être diplômé, il faut que le candidat obtienne une moyenne générale de 10/20 sur l'ensemble des modules et qu'aucun module technique ne soit associé à une moyenne inférieure à 8/20. Les moyennes des modules se compensent les unes les autres. Le rapport de projet vaut pour 25% de la note finale. Les autres modules sont tous affectés du coefficient 1. Lorsque l'élève échoue à un module, il conserve ses notes dans les autres modules, s'il les a validés. Les notes acquises le sont pour trois ans.

Chaque candidat s'inscrit à l'examen pour toutes les épreuves ou pour certaines selon les équivalences dont il dispose préalablement.

Les épreuves techniques de la première année permettent d'obtenir le diplôme de praticien en agriculture naturelle (PAN). Les épreuves techniques de la seconde année permettent d'obtenir le diplôme de technicien en agriculture naturelle (TAN). Les épreuves techniques de la troisième année permettent d'obtenir le diplôme de conseiller en agriculture naturelle (CAN). Ces trois diplômes sont délivrés par l'Institut Technique d'Agriculture Naturelle.

L'ensemble des épreuves générales permettent d'entre en troisième année du Bachelor Achat – Vente délivré par l'École Internationale d'Enseignement Supérieur.

8. Tarifs

Grâce à nos efforts constants, nous sommes fiers de proposer le Bachelor Tourisme Rural et Agriculture Naturelle à un tarif extrêmement attractif.

Les tarifs de l'École d'Agriculture Durable sont donnés toutes taxes comprises et tous frais inclus.

Aucun supplément ne sera demandé ultérieurement hormis les frais de dossier de 190 € (remboursés en cas de commande).

Prix d'une année complète	Référence	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Cours	BTRAN FOAD	2 605,20 €		1 052,60 €
Exercices intermédiaires				
Contrôle de connaissance				
Suivi du stage				
Évaluation du stage				

Prix d'une année avec VAA	Référence	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Année 1	BTRAN-VAA	776,47 €		443,00 €
Année 2		1 417,82 €		780,00 €
Année 3		1 546,00 €		850,00 €
TOTAL 1		3 740,29 €		2 073,00 €

- ✓ *Le tarif 1 s'applique aux candidats financés par un organisme (chambre d'agriculture, conseil général, entreprise ou autre).*
- ✓ *Le tarif 3 s'applique aux candidats qui financent eux-mêmes la formation et qui souhaitent recevoir les cours uniquement au format numérique.*
- ✓ *Les tarifs pour les étrangers sont les mêmes que pour les personnes de nationalité française et quelque soit le lieu de résidence.*

Prix des trois années	Référence	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Bachelor TRAN (complet)	BTRAN FOAD 123	7 815,60 €		3 157,80 €
Bachelor TRAN (VAA)	BTRAN VAA 123	3 740,29 €		2 073,00 €

Conditions de paiement :
Voir Dossier d'inscription

9. Inscription

L'inscription à la formation peut se faire tout au long de l'année.

Pour vous inscrire,

Il vous suffit de nous retourner par courrier, à l'adresse indiquée ci-dessous :

- ✓ le bon de commande dûment complété,
- ✓ accompagné du chèque correspondant libellé à l'ordre de l'EIES.

Pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

École d'Agriculture Naturelle, groupe Evania
Espace Altaprovisionnement
2, impasse de la boussole
44 420 La Turballe

Téléphone. 09.81.94.26.90

Adresse électronique : eadformation1@gmail.com

BON DE COMMANDE

EIES, groupe Evania
Espace ALTAPROUREMENT
2, impasse de la boussole
44 420 La Turballe

Date :

Nom :
Adresse :
Téléphone :
E-mail (indispensable) :

Désignation du produit	Référence	Tarif (1)	Prix TTC
Frais de dossier			
Première année			
Deuxième année			
Troisième année			
TOTAL			

Payable en deux fois par année, au moins 50% lors de la première annuité. Chèques à l'ordre de l'EIES.

TVA non applicable (article 202 A à 202 C du CGI)

NB : Les frais de dossier sont remboursés lors du paiement de la dernière échéance.

(1) Tarifs 1, 2 ou 3.

Signature